

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27
Fax : 03-87-75-68-71

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2015

Approbation sans observations, dans ses formes et sa rédaction le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 24 septembre 2015.

1 – RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Dans sa séance du 8 octobre, la Commission d'Appel d'Offres – MAPA a évalué les trois dossiers reçus et a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir LSW Architectes / EYXO / LOUVET – ADAM (54 – Nancy).

Le Conseil Municipal, **décide** de confier au groupement LSW Architectes / EYXO / LOUVET – ADAM (54 – Nancy) la rénovation et l'agrandissement de la Mairie pour un montant de 58 298,00 € HT incluant une mission de base et mission OPC (pour un montant de 5 000,00€).

2 – TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DU GRAND PRÉ – ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

La Commission d'Appel d'Offres – MAPA s'est réunie le 8 octobre pour examiner les offres reçues et a décidé de retenir, sur la base des critères énoncés au règlement de la consultation, les offres économiquement les plus avantageuses présentées par les entreprises suivantes :

- Société COLAS Est (57 - Marly) pour le lot n° 1 - Réfection de voiries
- Société SOBECA (57 - Marange-Silvange) pour le lot n° 2 - Réseau d'éclairage public

Le Conseil Municipal, **décide** de confier les marchés de travaux aux sociétés COLAS Est pour un montant global et forfaitaire de 47 399,75€ HT et SOBECA pour un montant global et forfaitaire de 25 495,40 € HT ;

3 – APPEL À PROJETS : "POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DES GARES ET HALTES FERROVIAIRES TER MÉTROLOR"

Le Conseil Municipal, **décide** d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature pour l'appel à projets intitulé "pour un aménagement durable des gares et haltes ferroviaires TER Métrolor".

L'appel à projets a pour vocation de conforter le réseau ferroviaire régional comme support d'une nouvelle écomobilité et de l'intermodalité en Lorraine et favoriser l'amélioration de la qualité urbaine des gares et de leurs abords, en partenariat avec les collectivités locales.

Le projet portera sur les objectifs suivants :

- Restructuration et rénovation du parking côté Direction Metz ;
- Création d'un abri à vélo sécurisé d'une capacité de 12 places ;
- Restructuration et rénovation du parking côté Direction Rémilly.

Le coût total de l'opération est estimé à 153 300,00 € dont 132 300,00 € subventionnable dans le cadre de l'appel à projets.

Le Conseil Municipal, décide :

- de valider le plan financement arrêté
- d'autoriser Monsieur le Maire à rechercher d'autres financeur et à déposer d'autres dossiers de demande de subventions
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation des marchés publics en cas de réponse positive du Conseil Régional.

Peltre, le 19 octobre 2015

Le Maire,




Walter KURTZMANN